Zeitschrift: Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne

Herausgeber: Université de Lausanne, Faculté des lettres

Band: - (2006)

Heft: 3

Artikel: Compte rendu : "Parler librement" : la liberté de parole au tournant du XVIe siècle. Études réunies et présentées par Isabelle Moreau et Grégoire Holtz, Lyon, ENS Édition, 2005

Autor: Clerc, Arto

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-873061

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

COMPTE RENDU:
«PARLER LIBREMENT». LA LIBERTÉ DE PAROLE AU TOURNANT DU XVIe ET DU XVIIe SIÈCLE, ÉTUDES RÉUNIES ET PRÉSENTÉES PAR ISABELLE MOREAU ET GRÉGOIRE HOLTZ, LYON, ENS ÉDITIONS, 2005

Sur la base d'analyses micro-contextuelles, ce recueil d'articles se propose d'examiner différentes pratiques de la liberté de parole au tournant du XVIe et du XVIIe siècle.

Cette approche de type comparatiste, habilement coordonnée et soigneusement présentée par Isabelle Moreau et Grégoire Holtz, accorde une grande place aux contextes d'élaboration et de réception présidant à l'avènement d'une parole libre. Émergeant au croisement de conditions historiques, idéologiques et éditoriales spécifiques, la liberté de parole ne «se comprend qu'en situation d'interlocution» et «n'existe que dans le dialogue qui s'établit, à un moment donné, entre une énonciation individuelle et ceux qui la reçoivent et l'évaluent d'un point de vue axiologique» (p. 172). À l'historicité du geste transgressif correspond la relativité des interdits mis en cause, dans le cadre d'une époque marquée par les troubles du pouvoir et des valeurs.

Deux pôles d'analyse structurent le recueil. Premier centre d'intérêt, la *persona* de l'auteur apparaît comme le lieu où se construisent et se concentrent les «dispositifs de fabrication d'une légitimité face à des institutions réfractaires» (p. 14). Figure marquée par l'instabilité, la *persona* auctoriale est une instance discursive souvent difficile à cerner, et parfois affublée de rôles et de responsabilités contradictoires, ainsi qu'en témoigne la trajectoire du jésuite Garasse, héraut puis victime de la cause catholique dans le premier XVIIe siècle. La deuxième partie du recueil est consacrée à l'évaluation de l'efficacité performative d'imprimés relevant de genres divers, de la sophistique

jésuite à la plainte poétique, en passant par la démonstration philosophique ou l'invective pamphlétaire.

Relevant de présupposés idéologiques très variés, les différents usages de la liberté de parole mettent en scène une même violence, «par laquelle un auteur tente d'agir sur la société ou certaines de ses institutions» (p. 173). Cette violence est ambivalente dans la mesure où l'auteur court toujours le risque de voir retournée contre lui la brutalité de la transgression infligée au corps social. Calculateur conscient des risques encourus ou auteur grisé par ses succès éditoriaux, l'instigateur de toute liberté de parole s'inscrit donc en décalage par rapport à un ordre donné, qu'il soit idéologique, institutionnel ou intertextuel. Un des grands mérites de ce recueil est sans doute de montrer que ce décalage, potentiellement scandaleux à condition d'être perçu par le lecteur, n'implique pas une autonomie: «voix hétérogène sans pour autant être autonome» (p. 177), la libre parole résulte «d'un travail de singularisation qu'un auteur s'autorise et construit, par lequel une publication se réclame et se dégage en même temps du code dont elle dépend et sans lequel elle ne peut être comprise» (p. 176).

Détaillant les différents aspects du brouillage énonciatif qui caractérise le *Discours de la servitude volontaire* (1574), Xavier Bouscasse de Saint-Aignan retrace les étapes de la scénographie auctoriale à laquelle se prête Étienne de la Boétie. Dans ce jeu de masques où interviennent tour à tour les figures de l'humaniste, de l'orateur et du philosophe, il décèle une instabilité qui viendrait témoigner d'une «écriture qui cherche à mimer ce que pourrait être une parole libre» (p. 20). L'analyse des moyens rhétoriques convoqués par l'auteur — notamment l'abondance de figures de corrections et le maniement polémique de la contradiction — débouche sur une mise au jour du soupçon lancé sur le langage. Instaurant un rapport structurel entre la parole et la libération de l'oppression, le *Discours* prend alors «les accents d'une croisade contre la bêtise productrice de servitude, où l'on gagne sa liberté de reconnaître et d'assumer la part violente de la parole» (p. 26).

Habité par une même aspiration à la liberté de parole, le *Franc Archer de la vraye Eglise, contre les abus et enormitez de la fausse* (1619) d'Antoine de Fuzy exemplifie la difficulté d'un transfuge catholique à légitimer sa parole au sein de sa nouvelle communauté d'accueil calviniste. L'être de rupture que représente le transfuge semble marqué par une instabilité constitutive: comment s'accommoder des nouvelles règles contraignantes incarnées par les pasteurs de Genève, alors même que la rupture avec le monde catholique a per-

mis de faire l'expérience d'une totale liberté de parole? Commentant le titre de l'ouvrage — image du livre ou reflet de l'auteur? — Agathe Moroval montre comment l'espace polémique ouvert par le *Franc Archer*, travaillé par l'ambiguïté et la polysémie, se caractérise par un refus général de toute forme d'autorité.

Dans une communication consacrée à Guillaume Reboul (1561-1611), Frank Lestringant interroge à son tour la *persona* du transfuge. À l'inverse de Fuzy, Guillaume Reboul est un transfuge protestant dont «l'outillage idéologique et les références culturelles trahissent une paradoxale fidélité envers la famille qu'il a trahie» (p. 117). Le voyage allégorique mis en scène dans *Le nouveau Panurge* (1615) culmine dans la description d'une cérémonie de jouvence brutale, où les corps sont hachés menu avant d'être pétris sous une forme rajeunie. Cette violence trahit la douleur d'un auteur «qui change de religion, d'état et donc d'identité au prix d'un travail mutilant sur soi-même et une sorte d'autodestruction» (p. 129). Guillaume Reboul est décapité en 1611 sur ordre du pape. Son corps mutilé, exposé sur le pont Saint-Ange, incarne les risques encourus par les transfuges de tout bord dans leur quête d'un espace de franchise.

À travers deux communications consacrées au jésuite Garasse et au poète Théophile de Viau, Benjamin Dupas rend compte des deux versants d'une des plus importantes polémiques du premier XVIIe siècle en matière de liberté de parole.

Interrogeant la prégnance de l'oubli attaché à la figure du père Garasse après sa mort, Benjamin Dupas présente les différentes querelles qui scandent sa production littéraire. Il discerne deux étapes marquant tour à tour l'ascension victorieuse puis la déroute du polémiste. Dans un premier temps, de 1623 à 1625, Garasse parvient à se poser en champion du catholicisme face à ses contradicteurs (Ogier et Balzac notamment). S'appuyant sur l'efficace d'un style marqué par l'excès langagier et puisant dans les registres de l'insulte ou de l'énumération bouffonne, il «s'érige en maître-auteur d'un champ littéraire et polémique qu'il a lui-même créé, et qui a été en quelque sorte officialisé, autorisé, avec ses propres armes» (p. 54). Mais les abus de la *Somme théologique* parue en 1625 marquent la fin de ses succès. Le déplacement de la polémique vers la personne de Louis XIII et celle de Richelieu constitue un piège fatal pour le jésuite, qui perd à cet instant le contrôle de la figure auctoriale qu'il s'est constituée. Ne parvenant plus à maîtriser la sphère des imprimés, Garasse va devoir assumer, à son corps défendant, la paternité d'un violent pamphlet contre Richelieu, les *Quaestiones quodlibeticae* (1626). Réduit au

silence, Garasse est frappé par une sentence d'exil à Poitiers, où il décède dans l'indifférence générale.

Le procès de Théophile de Viau est quant à lui exemplaire du rapport de force à l'œuvre entre différentes autorités contraignantes et un auteur. Analysant les modalités de publication de l'œuvre imprimée de Théophile sous l'angle de la rétractation et de la peur, Benjamin Dupas décrit l'intention toujours plus nette du poète de publier pour défendre sa vie. Pressée par les persécutions, la publication intervient alors «toujours précipitée et toujours en retard» (p. 139): l'œuvre non souhaitée, véritable «imprimé de survie», se substitue à l'œuvre qui aurait pu voir le jour sans les assauts de la médisance. «À force de me médire, ils m'ont débaptisé» écrit Théophile conscient que sa parole interdite finit par se nier elle-même. Illustrant le «basculement d'une liberté de parole à une parole pour la liberté la plus minimale, la liberté de vivre» (p. 142), le sort de Théophile de Viau marque les esprits et conditionne un nouveau rapport à la libre expression en France.

Les espaces ouverts par le corpus viatique offrent eux aussi des lieux favorables à l'émergence d'une parole libre. Isabelle Moreau montre comment, sous la plume de La Mothe Le Vayer, l'éventail des possibles ouvert par le voyage permet de remettre en cause «l'illusion sociale d'une communauté de valeurs, dont la *doxa* serait l'expression par excellence» (p. 86). L'usage sceptique du récit de voyage permet ainsi de faire éclater les cadres de la pensée dogmatique, l'étranger géographique se transformant en un lieu d'expérimentation philosophique. Instrumentalisés au service d'une démonstration empirique sur l'origine naturelle de l'homme, les textes sont moins convoqués pour leur véracité qu'en fonction de «leur capacité à bouleverser l'ordre dominant» (p. 100): la captation du récit viatique au profit de sa démonstration philosophique ouvre à La Mothe Le Vayer un espace de liberté qu'il ne se prive pas d'arpenter.

Les deux récits de voyage analysés par Grégoire Holtz ouvrent à des enjeux d'ordre politique et scientifique. Le *Voyage de Pyrard de Laval aux Indes orientales* (1611-1619) recèle un cas remarquable d'instrumentalisation de l'écoute de l'autre à des fins politiques. Fait prisonnier aux Maldives, Pyrard va en effet apprendre le maldivien, ce qui lui permet de s'émanciper de son statut d'esclave jusqu'à devenir courtisan du roi. De retour en France, cette connaissance linguistique lui confère une légitimité politique et sociale qui l'amène à plaider — sans succès — pour l'engagement de la France dans l'océan Indien. Pyrard a ainsi capté la parole de l'Indien à son profit, réduisant l'in-

digène à un statut «d'altérité silencieuse» (p. 73). Le rôle joué par l'érudit Pierre Bergeron, le scribe des aventures de Pyrard, modère cependant la toute-puissance polyglotte du voyageur en captant à son profit le témoignage de celui-ci lors de la dernière étape de rédaction du récit de voyage.

L'affaire Vincent Leblanc illustre ce processus de captation, où le métier et le savoir du scribe dépossèdent l'explorateur de son expérience. Polygraphe reconnu des récits de voyage, Bergeron veut assister le marin Vincent Leblanc dans la mise en récit de son voyage. Ce dernier s'obstine cependant à refuser les propositions d'aide de l'érudit, soucieux de faire primer son témoignage oculaire sur les connaissances d'un savant de cabinet. Cette tension trouve une issue burlesque lorsque le marin publie une édition pirate de son voyage, dans laquelle il plaide pour la platitude de la mer et l'absence d'antipodes. Le marin n'a pas perçu que le récit de voyage est «caractérisé par une hétérogénéité fondamentale, où convergent des voix divergentes, où la production d'un témoignage par un marin analphabète doit être contenue et orientée par les exigences de la réception érudite» (p. 81). Peiresc et Bergeron obtiendront une censure du témoignage de Leblanc, marquant la défaite du marin et consommant le primat du savoir érudit sur l'expérience pratique.

Quitte à oblitérer le droit à la libre parole de Leblanc, les érudits ont eu à cœur de préserver leur monopole de la parole dans le champ du témoignage viatique. Dans sa communication, Frédéric Gabriel s'attache à montrer comment «tout discours dominant crée ses propres conditions de légitimité et d'efficacité performative» (p. 147). Un État désireux de contrôler les cadres de l'élaboration de la parole doit alors «présenter les propriétés formelles de la parole de telle sorte qu'elles engendrent des contraintes qui empêchent la sédition» (p. 146). Analysant les conflits entre les jésuites — promoteurs de la doctrine des probabilités et des équivoques — et les gallicans, il montre l'effort consenti par ces derniers pour tenir écartés de la Sorbonne des jésuites soucieux d'accéder à une parole institutionnellement reconnue.

Le détournement opéré par La Mothe Le Vayer dans *De la vertu des payens* (1641), un ouvrage de commande en faveur de la politique de Richelieu contre les jansénistes, montre enfin comment un auteur solitaire, mais conscient des limites autorisées, peut se jouer de la censure. Isabelle Moreau analyse les stratégies discursives dont use La Mothe Le Vayer pour transformer l'histoire de la philosophie antique en une histoire de l'athéisme, remettant en cause toute l'entreprise de relecture de l'Antiquité par la tradition chrétienne renaissante.

Au terme de ce riche parcours, Isabelle Moreau et Grégoire Holtz peuvent proposer une définition sociale de la liberté de parole entendue «comme une violence par laquelle une personne privée se risque sur la scène publique et fait l'épreuve de sa légitimité personnelle et institutionnelle» (p. 175). La description des différentes stratégies de singularisation permettant à un auteur de dégager sa publication des codes dont elle dépend tout en s'y inscrivant ouvre une voie féconde à l'analyse des nombreux textes de nature hétérodoxe qui ont marqué cette époque. En déclarant complémentaires «l'analyse des codes qui structurent l'énoncé et trahissent sa scandaleuse singularité» et «l'étude des implications idéologiques du discours» (p. 177), ce recueil analyse avec rigueur les différentes transgressions inscrites au cœur de la liberté de parole. L'analyse pragmatique des discours ainsi mise en œuvre permet alors de saisir avec beaucoup de nuances le dialogue complexe entretenu entre un geste transgressif et un cadre idéologique donné.

Arto CLERC
Université de Genève